

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La Ministre

Paris, le 08 OCT. 2019

Nos réf. : CP/A19021948-AR19016002
Vos réf. : Votre courrier du 2 août 2019

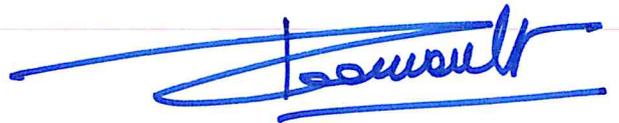
Madame le Maire,

Vous avez bien voulu me faire part des délibérations de plusieurs communes contre le projet éolien des Grands Clos.

J'ai pris bonne note de l'intérêt que vous portez à ce dossier.

J'ai transmis votre correspondance à M. Frédéric PERISSAT, préfet de la Dordogne, afin qu'elle fasse l'objet d'un examen attentif.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Jacqueline GOURAULT

*Madame Brigitte CABIROL
Maire de Saint-Barthélemy-de-Bellegarde
Le Bourg
24700 SAINT-BARTHELEMY-DE-BELLEGARDE*